COMMUNE DE SAINT PHILIBERT
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602335-20251215-2025069-DE

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	11
Présents	: 6
Votants	: 8

L'an deux mille vingt-cinq le 15décembre 2025 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PHILIBERT, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. François LE COTILLEC, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2025

PRÉSENTS : François LE COTILLEC - Philippe FLOHIC - Alain LAVACHERIE - Armelle LE FOURNIER - Georges ALBOUY- Marine BARDOU-

ABSENTS EXCUSES : Michèle BELLEGO pouvoir à Armelle LE FOURNIER – Christina CARBONNET SUEUR pouvoir à Marine BARDOU- Anne Du BOISBAUDRY

ABSENTS : Rozenn ANTHOINE - Nathalie CHOQUIER GUILBAUD

Secrétaire de séance : Marine BARDOU

DÉLIBÉRATION N° 2025_0069 RAPPORT ACTIVITE PARC NATUREL REGIONAL GOLFE DU MORBIHAN 2024

Rapporteur : Marine Bardou

Par délibération du 29 septembre 2025, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan a approuvé le bilan d'activités 2024.

Il appartient maintenant aux communes de prendre connaissance de ce bilan et d'en prendre acte.

Le bilan est présenté par Mme Bardou, adjointe à l'environnement élue au PNR.

VU le CGCT

VU la délibération du syndicat mixte PNR du 29 septembre 2025

Les conseillers présents ont ainsi :

Pris acte de la présentation dudit rapport d'activité 2024

Pour extrait conforme
La secrétaire de séance
Marine BARDOU

Le Maire,
François LE COTILLEC

MAIRIE DE SAINT-PHILIBERT (Morbihan)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)